

## EPISODE DE POLLUTION ATMOSPHERIQUE

Dispositif préfectoral activé selon les prévisions de dépassements des seuils réglementaires élaborées par Atmo Guyane

**AUJOURD'HUI**  
le 02/02/25



**FIN DE PROCEDURE D'ALERTE**

**DEMAIN**  
le 03/02/25



**PROCEDURE PREVUE**

### PREVISIONS DE DEPASSEMENTS DES SEUILS REGLEMENTAIRES

Polluants et seuils dépassés en $\mu\text{g}/\text{m}^3$			
Ozone O <sub>3</sub>	Particules fines PM10	Dioxyde d'azote NO <sub>2</sub>	Dioxyde de soufre SO <sub>2</sub>
	50 $\mu\text{g}/\text{m}^3/24\text{h}$		

Polluants et seuils dépassés en $\mu\text{g}/\text{m}^3$			
Ozone O <sub>3</sub>	Particules fines PM10	Dioxyde d'azote NO <sub>2</sub>	Dioxyde de soufre SO <sub>2</sub>

Dépassements	Année N-1	Année N (en cours)
Seuil d'information et de recommandation	15	1
Seuil d'alerte	25	4

En cas de constat ou prévision d'épisode de pollution de l'air ambiant, un dispositif préfectoral de gestion comportant 2 niveaux est mis en oeuvre.

 **Au niveau d'information-recommandation**, des messages sanitaires et des recommandations comportementales sont diffusées.

 **Au niveau d'alerte**, au delà des messages sanitaires et des recommandations comportementales, des mesures réglementaires de réduction des émissions dites mesures d'urgence, peuvent être mises en oeuvre par le préfet.

#### Légende

-  Aucune procédure active
-  Procédure d'information activée
-  Procédure d'alerte activée

#### Explications de Atmo Guyane

Depuis ce matin, dimanche 2 février, la brume de poussières provenant du Sahara affectant le littoral guyanais depuis jeudi 30 janvier se dissipe en raison de la circulation atmosphérique et par lessivage atmosphérique. Voici les mesures des concentrations en particules fines (PM10) effectuées à 10h dans nos stations de surveillance réglementaires : 46,1  $\mu\text{g}/\text{m}^3$  à Cayenne et 63,7  $\mu\text{g}/\text{m}^3$  à Kourou. Les niveaux de concentration enregistrés ces derniers jours ont dépassé le seuil d'information et de recommandation (50  $\mu\text{g}/\text{m}^3$ ) de jeudi à samedi. Selon les modèles de prévision de la qualité de l'air et les conditions météorologiques attendues, ces niveaux de concentration devraient diminuer dans la journée sous le seuil d'information et de recommandation, ce dimanche 2 février. Par conséquent, la procédure de dépassement du seuil est levée.

**Pour plus d'informations sur l'épisode de pollution en cours : [www.atmo-guyane.org](http://www.atmo-guyane.org)**